

*Les subsides*

l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie—comme je l'ai mentionné, la responsabilité est passée de l'un à l'autre—et on demande ici 365 millions de dollars pour les raisons que j'ai exposées, soit un total pour la période en cours de 1,165 millions de dollars.

**M. Hogan:** Monsieur le président, je voudrais obtenir une garantie du ministre, s'il le veut bien, pour les provinces atlantiques après l'expiration, le 31 mars, de la prétendue subvention. Il paraît qu'avec la société des pétroles, le gouvernement disposera de moyens d'actions, mais je veux être certain que l'on s'occupera de nos provinces même si d'autres provinces de l'Est qui sont en meilleure posture doivent payer un prix plus élevé. Cet après-midi, il a été question de la hausse des frais de transport et du tarif-marchandises qui préoccupe les hommes d'affaires de la Nouvelle-Écosse. Pour comble, si on ne nous garantit pas qu'à la fin de mars, notre position sera relativement meilleure pour ce qui est des coûts de l'énergie, surtout du pétrole, la région de l'Atlantique sera alors dans le pétrin.

La centrale marémotrice de la baie de Fundy pourrait être en activité d'ici une dizaine d'années, d'après le ministre. Comme les députés les plus anciens le savent, il a été question depuis 60 à 70 ans d'aménager les forces marémotrices de la baie de Fundy pour produire de l'électricité, mais le projet n'était pas rentable alors que le charbon, le gaz et le pétrole étaient relativement bon marché et abondants. Pourtant, depuis deux ans, la situation a complètement changé. De plus, l'aménagement d'une usine marémotrice possède deux autres avantages très intéressants—c'est une ressource renouvelable et elle ne cause aucune pollution. Certaines études sur le potentiel de la baie de Fundy, entreprises depuis 1969, semblent conclure que le coût d'aménagement serait prohibitif, mais la situation a évolué en ce qui concerne le pétrole, les pipe-lines de l'Arctique et le reste.

M. C. F. D. Duff de l'Université de Toronto est en train d'effectuer une étude fondée sur une nouvelle maquette mathématique reproduisant le projet d'aménagement des forces marémotrices de la baie de Fundy, projet que les provinces atlantiques réclament depuis longtemps. Il faudra peut-être attendre encore dix ans, cependant, et dans l'intervalle, vu que la situation de l'énergie évolue sans cesse—ce que le ministre sait bien mieux que moi—il est probable que les mines du Cap-Breton seront exploitées. Jusqu'ici, il n'a été question que d'injecter de l'argent dans un projet sans obtenir de l'énergie en retour. Je pense qu'il faudrait trois ou quatre ans pour mettre en activité trois ou quatre nouvelles mines de charbon, sans parler des travaux possibles dans le comté de Cumberland et dans d'autres régions de la Nouvelle-Écosse. Je sais que les réserves sont abondantes, mais jusqu'à présent, la question de la sécurité a suscité des problèmes dans la région du Cap-Breton.

● (2020)

Le jour approche peut-être où l'énergie marémotrice de la baie de Fundy remplacera les autres sources polluantes d'énergie, quoiqu'il reste beaucoup à faire pour mettre le projet au point. Il faut également que le gouvernement consacre des crédits à la reconnaissance de nouveaux gisements de charbon, pour créer des mines rentables sur l'île du Cap-Breton. Entre-temps, la région atlantique doit recevoir l'assurance qu'après le 31 mars elle ne se verra pas imposer des prix pétroliers trop élevés pour son économie fragile. On nous a déjà dit que la subvention à 30 p. 100 des prix de transport dont nous bénéficions est appelée

[M. Macdonald (Rosedale).]

à disparaître. Il se peut que nous perdions également le bénéfice de certains tarifs-marchandises.

Nous nous inquiétons du déclin d'une industrie qui tient une place importante dans la région atlantique depuis une époque qui a précédé la Confédération. C'est ainsi qu'une inquiétante statistique de la région atlantique concerne le déclin des prises de poissons de fond des neuf premiers mois de l'année. Je signale le fait pour faire voir au ministre que la région atlantique devra être traitée aussi équitablement, après le 31 mars, qu'elle l'est actuellement. En Nouvelle-Écosse, les prises de poissons de fond sont en recul cette année de 20 p. 100 sur le chiffre de la même période de l'an dernier, le poids total de la prise étant baissé de 315 millions à 252 millions de livres. Pour l'ensemble des Maritimes, la baisse a été encore plus accentuée; 35 p. 100 environ. Cette diminution s'est concrétisée dans les déclarations annuelles de la National Sea Products, la plus grande entreprise de traitement des Maritimes, avec 10 usines et environ 50 chalutiers de plus de 100 pieds de longueur. Il n'y a pas eu de dividendes répartis cette année. Le ministre d'État (Pêcheries) le sait car il a constitué un groupe de travail spécial pour étudier les problèmes de la pêche dans l'Est du Canada.

Une importante usine de poissons de notre circonscription ne travaille que trois jours par semaine. Compte tenu du très fort taux de chômage de la région atlantique, la prévision optimiste du ministre des Finances nous paraît ridicule. Hier encore, le premier économiste de la banque de Nouvelle-Écosse mettait en cause les hypothèses sur lesquelles repose le budget. Selon cet économiste, nous ne pouvons plus tabler sur un taux de croissance de 4 p. 100, bien heureux si nous réalisons un taux de 2 p. 100. Cela veut dire que dans la région atlantique, le chômage va encore s'aggraver. C'est ainsi que Terre-Neuve pourrait avoir 20 p. 100 de sans-travail, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard 14 p. 100 et la Nouvelle-Écosse, de 9 à 11 p. 100.

Il y en a eu des remous au Cap-Breton lorsque le rapport Canstel, relatif à l'implantation d'une sidérurgie dans l'Est de la Nouvelle-Écosse, a révélé qu'en janvier dernier l'île avait un taux de chômage supérieur à 25 p. 100. Les subventions d'initiative locale, qui sont accordées lorsque le taux de chômage dépasse 4 p. 100, nous avaient donné à entendre que le chômage était moins aigu. Mais dans ma circonscription, par exemple, le taux de chômage, a dépassé 15 p. 100; il s'est situé à peu près au même niveau dans la circonscription représentée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais dans celle de Cape Breton-The Sydneys il atteint 20 à 25 p. 100.

J'attire l'attention du ministre sur ces questions parce que je désire certaines garanties; je ne veux pas que, à la fin de mars, les provinces maritimes, la région la plus pauvre du Canada, exception faite du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, se trouvent, par rapport au reste du pays, dans une situation encore pire.

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur le président, le gouvernement a pour politique de fixer les prix du pétrole brut au Canada de façon que, au bout d'un certain temps, tous les consommateurs canadiens paient à peu près le même prix, mises à part les différences dues à la qualité, à la manutention et au transport. Nous prévoyons une augmentation, mais le gouvernement voudrait qu'elle se produise par étapes, pour que l'incidence sur le consommateur soit faible. Il est difficile de garantir aux consommateurs, dans le cas particulier, à ceux de la région de l'île du Cap-Breton, que, au milieu de janvier, ils ne paieront pas un prix supérieur au prix actuel; je ne peux en effet pas